



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris, le 2 juin 2008

Communiqué de presse

Madame Rachida DATI, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, fait part de son émotion après la collision entre un TER et un bus scolaire, à MESSINGES (Haute-Savoie), ayant provoqué le décès tragique de 6 personnes, dont 5 enfants, et entraîné des blessures à de nombreux autres. Parallèlement à l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les causes de cet accident par le procureur de Thonon-les-Bains, Madame Rachida Dati a demandé la mobilisation de l'association locale d'aide aux victimes, VIA 74, en lien avec la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) pour venir au soutien des victimes et de leurs familles.

Madame Rachida Dati a également alerté la plateforme téléphonique du 08VICTIMES, en relais du numéro de la cellule de crise de la préfecture, pour informer les victimes et leurs familles.

Les associations d'aide aux victimes, au nombre de 150, la plupart fédérées à l'Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation (INAVEM), ont pour mission d'informer les victimes et leur familles sur leurs droits, de les accompagner dans leurs démarches, et de leur apporter une aide juridique ou un soutien psychologique. Conventionnées et financées par le ministère de la Justice, leur intervention est gratuite et confidentielle.

La Chancellerie a mis en place depuis plusieurs années un dispositif adapté de prise en charge des victimes d'accidents collectifs, du jour des faits au jour du procès. Un guide actualisé sur la prise en charge des victimes d'accidents collectifs devrait être diffusé aux juridictions dans les prochaines semaines.

Contacts presse

Cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Laurence LASSERRE : 01 44 77 63 39

Porte-parole

Guillaume DIDIER : 01 44 77 22 02